



Nos références :



Responsables
POUGET Consultants

Pôle Construction
Guillaume Moigno, Gilles Guyot
Rodrigue Leclech

Contexte

Missions

Accompagnement Titre V

- Opérations
- Systèmes
- Réseaux de chaleur

Dans le cas où un produit ou **système énergétique innovant** n'est pas prévu dans la méthode de calcul réglementaire (neuf ou réno), celle-ci offre la possibilité de le valoriser sous réserve de justifications, validées par la commission Titre V.

Le **Titre V Opération** permet de **valider l'innovation** à l'échelle d'une opération

Le **Titre V Système** permet d'**intégrer de façon pérenne** un système donné, dans la méthode de calcul

Le **Titre V Réseau de chaleur** permet de **valoriser les réseaux vertueux**, en déterminant leur contenu CO2

POUGET *Consultants* propose un **accompagnement personnalisé dans ces 3 démarches** :

- Elaboration et portage du dossier auprès de la commission
- Développement des extensions dynamiques : codage des dll informatiques, tests, débogages, ...
- Participation aux auditions

Exemples de réalisations POUGET Consultants: sous-station d'appartement, systèmes thermodynamiques individuels ou collectifs, systèmes géothermiques, récupération de chaleur sur les eaux grises, couplage de différentes solutions, ..., réseaux de chaleur à base de biomasse, de PAC sur eau de mer, ...

Secteurs

Résidentiel
Tertiaire